



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

maltraitance

Question écrite n° 65045

Texte de la question

Mme Geneviève Levy attire l'attention de M. le ministre des solidarités, de la santé et de la famille sur les violences causées aux enfants. Enfants violés, enfants séquestrés, enfants mal nourris, battus, rejetés. Les chiffres sont effrayants. En France, un enfant par jour meurt des suites de violences et nombre d'enfants sont en danger. Elle reconnaît que la mise en place du service national d'accueil téléphonique aux enfants maltraités est une avancée considérable, mais elle lui demande quelles sont les mesures envisagées pour adapter la législation française à la recommandation n° 1666 de l'assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe instituant une interdiction absolue du châtiment corporel des enfants.

Données clés

Auteur : [Mme Geneviève Levy](#)

Circonscription : Var (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 65045

Rubrique : Enfants

Ministère interrogé : solidarités, santé et famille

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 mai 2005, page 4964